



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ÉNERGIE DU BAS-SAINT-LAURENT

Procès-verbal de la vingt et unième rencontre de la Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent qui a eu lieu le 1^{er} mars 2019 à 9 h 30 dans les bureaux du Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent (186, rue Lavoie à Rimouski)

PRÉSENCES

Bertin Denis, préfet de la MRC des Basques
Bruno Paradis, préfet de la MRC de La Mitis
Chantale Lavoie, préfet de la MRC de La Matapédia
Claude Brière, représentant de la Première Nation Malécite de Viger
Gervais Darisse, représentant de la MRC de Kamouraska
Guylaine Sirois, préfet de la MRC de Témiscouata
Michel Lagacé, préfet de la MRC de Rivière-du-Loup
Denis Santerre, préfet de la MRC de La Matanie
Francis St-Pierre, préfet de la MRC de Rimouski-Neigette

AUTRES RESSOURCES

Jean-François Thériault, consultant, LBA Stratégies conseils
Luc Lavoie, directeur général du Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent
Marcel Moreau, directeur général de la MRC de La Mitis
Mario Lavoie, directeur général de la MRC de La Matapédia

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum étant atteint, M. Michel Lagacé souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

M. Lagacé fait la lecture de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la rencontre et vérification du quorum
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 14 décembre 2018
4. Présentation de l'état des lieux concernant les encaisses distribuables
 - 4.1. Parc éolien Roncevaux
 - 4.2. Parc éolien Nicolas-Riou
 - 4.3. Adoption d'une résolution autorisant les versements aux actionnaires des encaisses distribuables

5. État des lieux concernant les contributions additionnelles à être versées aux actionnaires. Précisions concernant les versements en faveur de la RIEGIM
6. Information sur le parc éolien Nicolas-Riou et le parc éolien Roncevaux
7. Information sur l'évolution des perspectives d'acquisition de participation et de contrôle dans des parcs éoliens actuellement en opération
8. Affaires diverses
 - 8.1 Calendrier des prochaines rencontres de la Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent
 - 8.2 ...
9. Levée de l'assemblée

2019-03-01-0001

Sur une proposition de M. Francis St-Pierre, appuyée par M. Bertin Denis, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité en laissant le point *Affaires diverses* ouvert.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 DÉCEMBRE 2018

M. Michel Lagacé fait un bref retour sur le procès-verbal. Un suivi est fait au point 8.2 Acquisition du compte à recevoir d'Invenergy à Énergie éolienne Bas-Saint-Laurent. Comme le montant de 30 825 \$ n'a toujours pas été reçu, il est entendu que M. Jean-François relance Invenergy à nouveau. M. Lavoie mentionne que ce montant devra être versé à l'attention de la Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent puisqu'elle a racheté la dette d'Énergie éolienne Bas-Saint-Laurent pour permettre d'avancer dans la fermeture de EEBSL.

2019-03-01-0002

Sur une proposition de M. Gervais Darisse, appuyée par M. Claude Brière, le procès-verbal du 14 décembre 2018 est adopté à l'unanimité.

4. PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES LIEUX CONCERNANT LES ENCAISSES DISTRIBUABLES (4,1 ET 4,2 SONT FUSIONNÉS DANS LE POINT 4 PUISQU'IL EST QUESTION DES ENCAISSES DISTRIBUABLES EN GÉNÉRAL)

M. Jean-François Thériault souligne qu'il a discuté avec M. Dan Thériault chez Mallette afin que soient ajustées au 31 décembre les distributions. Pour le moment, il se garde un droit de réserve, mais il semblerait que nous allions vers un excédent significatif. Au 31 décembre, une distribution des soldes obtenus est possible, mais il ne faut pas puiser dans les comptes à recevoir qui seront de plus ou moins 3,6 M\$ puisqu'il y a un déboursement des intérêts à prévoir pour avril 2019.

Au total, il est question de redevances de 9,2 M\$, incluant les contributions additionnelles. M. Jean-François Thériault souligne qu'au net, on parle de 502 312 \$ de contributions additionnelles d'où l'on doit soustraire 55 000 \$ pour la RIEGIM pour un total restant d'environ 447 000 \$, qui dans les faits, est inclus dans le 9,2 M\$ distribuable. Ainsi, au 31 décembre 2018, ce sont 920 000 \$ qui devraient apparaître dans vos livres pour chaque MRC.

2019-03-01-0003

Une demande est faite à l'effet qu'une lettre soit acheminée à chaque MRC précisant les montants versés en 2018 et mentionnant tous les montants applicables en 2018, et ce, en précisant les détails dans une résolution tout en soulignant ce qui vient de Roncevaux et ce qui vient de Nicolas-Riou.

4.3 ADOPTION D'UNE RÉOLUTION AUTORISANT LES VERSEMENTS AUX ACTIONNAIRES DES ENCAISSES DISTRIBUABLES

2019-03-01-0004

Sur une proposition de Mme Chantale Lavoie, appuyée par Mme Guylaine Sirois, il est unanimement résolu d'autoriser la distribution de 1,5 M\$ de dollars et d'émettre un chèque de 150 000 \$ à chacun des neuf membres ainsi qu'au Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent.

**5. ÉTAT DES LIEUX CONCERNANT LES CONTRIBUTIONS ADDITIONNELLES À ÊTRE VERSÉES AUX ACTIONNAIRES.
PRÉCISIONS CONCERNANT LES VERSEMENTS EN FAVEUR DE LA RIEGIM**

M. Luc Lavoie présente un tableau reflétant les redevances territoriales effectuées en 2018, en lien avec le parc éolien Roncevaux et le parc éolien Nicolas-Riou. M. Lavoie rappelle que dans le contrat de coentreprise, le ratio est de 2/3 pour la RIEBSL et 1/3 pour la RIEGIM.

Des discussions ont lieu. Une légère modification doit être apportée au tableau remis. M. Lagacé demande de corriger l'information et de transmettre le tableau de nouveau aux membres. Il est demandé également d'y ajouter les bénéfices pour chacun des parcs sur ce même document.

2019-03-01-0005

Sur une proposition de M. Denis Santerre, appuyée par Mme Chantale Lavoie, il est unanimement résolu d'autoriser la distribution de 55 988\$ à la Régie intermunicipale de l'énergie de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

6. INFORMATION SUR LE PARC ÉOLIEN NICOLAS-RIOU ET LE PARC ÉOLIEN RONCEVAUX

M. Jean-François Thériault donne quelques informations sur chacun des parcs.

Parc éolien Roncevaux :

- Impacts positifs et négatifs selon les bons et mauvais vents.
- Cette année, changement de braquette de taxation (passe de 0,02 à 0,05).
- 533 000 \$ sera dans l'exercice 2019 et distribué en 2019.
- En janvier, le projet est de 12 à 20 % en haut du budget prévisionnel.
- Le système de dégivrage de GE est moins efficace, Boralex essaie d'améliorer cela.
- Boralex a ajouté un technicien de plus sur le parc éolien.
- Production de 108 % pour janvier 2019.
- Production de 112 % pour février 2019.

Parc éolien Nicolas-Riou :

- La production en MW est plus élevée que les prévisions budgétaires, il y a eu d'excellents mois.
- Impact sur les bénéfices avant impôt.
- Un budget prévisionnel de 52,7 M\$ - un budget réel de 59 M\$.
- Le « BAYA » prévu était de 41 alors que le réel est de 48,6.
- Les dépenses sont de 9 % moins élevées que les prévisions.
- C'est une année exceptionnelle au niveau des vents.
- EDF est proactif sur l'amélioration des petits problèmes pour régler les écarts.
- Pour janvier, la production est de 51 % supérieure au budget.
- Pour février, il semble que la production soit supérieure de 25 %.

Dans l'ensemble, les deux projets vont bien, c'est un début d'année exceptionnel.

7. INFORMATION SUR L'ÉVOLUTION DES PERSPECTIVES D'ACQUISITION DE PARTICIPATION ET DE CONTRÔLE DANS LES PARCS ÉOLIENS ACTUELLEMENT EN OPÉRATION

Les démarches ont été poursuivies à l'égard de deux projets. Pour le projet du Lac Alfred, il a été travaillé, ça avance bien de ce côté. Pour le projet de rachat d'Inergex, en ce qui a trait aux données

financières, ils ont été très généreux avec les informations transmises. Le prix est élevé, il faut négocier. M. Michel Lagacé ajoute que EDF travaille toujours pour du partenariat américain, entre autres.

8. AFFAIRES DIVERSES

8.1 CALENDRIER DES PROCHAINES RENCONTRES DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ÉNERGIE DU BAS-SAINT-LAURENT

Des discussions ont lieu pour établir un calendrier de rencontres à faire publiciser. Il est convenu que des séances de travail à huis clos précéderont les assemblées publiques. Le lieu reste à déterminer, mais des vérifications de disponibilités de salles seront faites auprès de la MRC Rimouski-Neigette.

2019-03-01-0006

Sur une proposition de M. Michel Lagacé, il est unanimement résolu de publier le calendrier suivant des prochaines rencontres du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent.

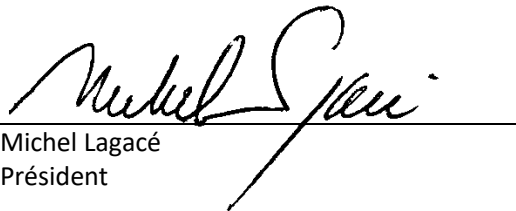
Calendrier des rencontres pour l'année 2019 :

- 12 avril 2019 à 11 h;
- 22 août 2019 à 11 h;
- 13 décembre 2019 à 11 h

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2019-03-01-0007

Sur une proposition de Mme Chantale Lavoie, appuyée par M. Gervais Darisse, il est résolu à l'unanimité de lever la séance à 10 h 30.



Michel Lagacé
Président